

Nous publions ce texte de Jean-Louis VUILLERME au titre de jalon. Il figure au sein du dossier en raison de sa pertinence par rapport à la problématique d'ensemble.

Jean-Louis VULLIERME* — Généralités sur la constitution cognitive du politique

Le système politique s'organise sous l'effet d'une interaction cognitive, la spécularité. Celle-ci, produit aussi bien la force que la volonté, et engendre un système dont aucune composante ne peut acquérir localement le contrôle. Mais comme elle est également ce qui rend possible la raison critique, elle est susceptible de devenir la source d'une éthique possible pour la science politique.

Mots-clés : *Théorie Politique, cognition, spécularité.*

General reflexions on the cognitive constitution of the political domain. *Political systems emerge from a cognitive interaction : specularity. Specularity produces force and will, and generates a system which cannot be controlled locally by any of its own elements. Yet, as specularity also allows critical reason, it might become a possible source for ethics in political science.*

Key words : *Political Theory, cognition, specularity.*

Les travaux dont l'auteur du présent recueil m'a fait l'honneur de me demander de présenter succinctement quelques thèmes, remontent à la décennie 1977-1987. Comme il est impossible de restituer ici en peu de mots ce dont l'exposé avait requis notamment un volumineux ouvrage (Vullierme, 1989), force est d'aller cavalièrement à certains aspects essentiels, dépouillés de leurs développements techniques.

Autant dire donc sans détour qu'il s'agissait d'une tentative radicale pour fonder la science politique théorique sur de nouvelles bases cognitivistes, et d'accepter ce faisant de redevenir novices dans un domaine réputé fortement constitué, en recourant par surcroît à des instruments encore rudimentaires.

Comme il convenait de s'y attendre, dans un pareil contexte, une telle tentative n'a eu que peu d'impact sur cette discipline. Celle-ci n'était bien sûr pas restée entièrement aveugle à la présence de

* E-mail : jlvl@imaginet.fr

phénomènes cognitifs. Comment, du reste, l'aurait-elle pu ? Partout où il y a des hommes, la cognition est évidemment présente ; et, s'il est un domaine où les hommes, pour le meilleur ou pour le pire, sont ce qu'ils sont, le politique est celui-là. Seulement, les concepts que la science politique utilise d'habitude pour rendre compte de tels phénomènes, sont insuffisants.

DE L'IDEOLOGIE

Le principal d'entre eux est celui "d'idéologie". L'idéologie est grosso modo un système de représentations de l'ordre social. Ce système est interne aux sociétés observées, et reflète la manière réputée imparfaite dont leurs propres agents les comprennent. Il s'oppose à cet égard à leur modélisation externe par l'observateur scientifique, censé accéder, lui, à une vérité plus profonde de l'organisation de la société. Le politologue peut décrire l'histoire, la genèse et la logique d'une idéologie. Il peut aussi montrer comment elle exerce en retour un effet sur l'ordre social, et contribue de la sorte à sa consolidation ou à sa déstabilisation. Mais toujours il présuppose qu'elle est d'une nature différente de celle de la réalité politique dont elle émerge, sur laquelle elle vient rétroagir, et qui est elle-même interprétée, en dernière analyse, comme un rapport de forces largement dissimulé aux agents.

L'idéologie serait ainsi la représentation déformée d'une dynamique sous-jacente, quant à elle accessible en principe à la science seule. Il est généralement admis qu'il s'agit d'une déformation agissante, dans la mesure où ce sous-produit des rapports de force est en même temps un instrument de leur manifestation. On parle alors de la "surdétermination" idéologique d'un ordre politique déterminé en dernière instance par des forces matérielles.

Les théories divergent entre elles quant à la nature même de ces rapports de forces, présumés fondamentaux. Le marxisme, qui est à la source de cette conception, y voit avant tout l'effet du développement économique. D'autres préfèrent y voir le fruit d'une autre réalité autonome. Elles s'accordent cependant, en général, pour opposer la vérité des rapports matériels aux illusions idéologiques. Max Weber, pour sa part, dans un célèbre texte fondateur, étranger au marxisme, dira : "Un groupement de domination est politique lorsque et en tant que son existence et la validité de ses règlements sont garantis de façon continue à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable, par

l'application et la menace d'une contrainte physique de la part de la direction administrative" (Weber, 1922, I.I.1.7).

Dans la version forte proposée, le cognitivisme consiste à renverser ce genre d'approche, pour analyser la force même comme une réalité dérivée, non certes de l'idéologie, notion trop limitée, mais de l'interaction cognitive sur laquelle la totalité des rapports sociaux sont fondés, et à laquelle j'ai, avec quelques autres, donné le nom d'interaction spéculaire.

DE L'OBEISSANCE A L'AUTORITE

L'idée que la force est un phénomène dérivé est, à vrai dire, ancienne, puisqu'elle remonte à La Boétie. Celui-ci est néanmoins mieux connu du public comme ami de Montaigne que pour son œuvre de philosophie politique (La Boétie, 1574), preuve que cette contribution, pourtant majeure, était restée sans grande conséquence. La Boétie avait observé, avec justesse, que la force politique, à la différence de la force physique, est étroitement dépendante de ceux sur lesquels elle s'exerce. Elle est de faible effet sur ceux qui ne la reconnaissent pas ou sont déterminés à s'y soustraire. Les experts du maintien de l'ordre savent assurément quelles forces supérieures en nombre il faut opposer à des émeutiers décidés, et qu'à la désobéissance civile il n'est guère de parade armée. La force brute est faible sans l'autorité, cette capacité de soumettre autrui sans mettre aucune force en mouvement. Mais l'autorité dépend aussi de ceux qui s'y soumettent et qui, en acceptant de subir la force, ou plutôt sa menace qui est autrement puissante, s'en font les instruments, et lui sont aussi indispensables que s'ils en étaient les exécutants.

L'idée de La Boétie demeure cependant incomplète. La servitude en quelque sorte volontaire de ceux qui se plient à l'autorité lui est d'ailleurs apparue comme un véritable mystère. Pourquoi les peuples continueraient-ils de subir des tyrannies qu'ils exècrent, s'il suffisait, pour s'en libérer, de prendre conscience de ce que les despotes tirent d'eux tout leur pouvoir ?

La Boétie considère avec raison que la volonté est à l'origine de l'obéissance, mais n'aperçoit pas qu'elle n'est pas davantage que la force une réalité première. Si elle l'était, il suffirait d'additionner les volontés de se soustraire à une autorité, pour y échapper d'un seul coup, et la démocratie serait alors logiquement le seul régime possible. En fait, nous ne nous demandons pas si nous voulons

désobéir, mais seulement si nous le ferions au cas où un assez grand nombre d'autres le feraient également. Or, chacun étant exactement placé dans une situation identique vis-à-vis de tous les autres, une autorité se maintient ou s'effondre, non en fonction de la volonté des agents, mais de leurs représentations croisées. C'est ainsi qu'un pouvoir honni peut parfois s'imposer avec bien plus de force qu'un régime appelé par des vœux majoritaires. L'obéissance n'est donc pas un phénomène additif produit par des volontés, mais la combinaison émergente des représentations sociales sous l'effet de l'interaction spéculaire. Et c'est cette combinaison qui détermine la (marge de manoeuvre de la) volonté.

DES PRINCIPES DE LA SPECULARITE

Les principes généraux de la spécularité peuvent se résumer ainsi :

- 1. Toute représentation d'objets s'inscrit dans le modèle du monde propre au sujet qui se les représente : nos façons de voir, de nous rapporter aux choses et d'interpréter la réalité, forment entre elles un système qui sert de contexte à toute représentation particulière¹.*
- 2. Tout modèle du monde se construit dans l'intersubjectivité : les autres sujets ne sont pas des objets d'un type particulier que nous rencontrons dans le monde, mais ce dont la présence préalable rend ensuite possible notre compréhension du monde. Aucun sujet n'entretient de rapport immédiat avec les objets. Nous apprenons à nous représenter les objets de la manière dont nos relations avec les autres nous apprennent à nous les représenter.*
- 3. Aucun sujet n'entretient de rapport immédiat avec (l'image qu'il a de) lui-même. L'identité du sujet est le produit d'une convergence idéale entre la manière dont il se représente lui-même, et la manière dont il attend que les autres se le représentent.*
- 4. Aucun sujet n'entretient de rapport immédiat avec sa propre volonté. Nous voulons les choses que notre modèle du monde, formé dans l'intersubjectivité, nous impose de vouloir et, plus généralement, nous nous comportons d'après notre modèle du monde et les normes qu'il contient.*
- 5. L'intersubjectivité n'est pas une fusion mystique entre sujets, mais un système de représentations entrecroisées. La spécularité consiste à se représenter la manière dont les autres se représentent les choses et nous-mêmes.*
- 6. Il n'existe aucun moyen de communiquer directement avec autrui, mais seulement d'échanger avec lui des signes. Pas plus qu'aucun sujet n'est pleinement conscient de son propre modèle du monde, il n'est exactement informé du modèle du*

¹ En réalité, le modèle du monde du sujet se compose d'une pluralité de systèmes d'interprétations distincts mais articulés entre eux, et qui se succèdent en fonction des circonstances. Un même objet peut ainsi revêtir, chez un même sujet, des significations différentes, voire opposées, selon la figure cognitive considérée : par exemple religieuse, érotique, scientifique, esthétique, etc. La vie sociale impose les normes de ces transitions.

monde d'autrui. Les modèles du monde peuvent seulement s'ajuster entre eux dans l'interaction sociale.

7. *La specularité ne nous place pas sous une telle dépendance d'autrui que nous en perdions toute autonomie : notre modèle du monde contient les normes relatives au dialogue avec autrui, aux limites du crédit qu'il convient de lui accorder dans la situation, et à notre propre marge d'interprétation : lorsque je suis en désaccord avec autrui, je me représente normalement la manière dont un tiers désintéressé et suffisamment informé pourrait trancher notre différent ; et je tiens compte pour ce faire de toutes les circonstances pertinentes (mon statut et celui d'autrui, l'information dont nous disposons les uns les autres, le mode de vérification approprié aux circonstances). Ce tiers désintéressé, somme virtuelle de tous les sujets possibles, est la source de toute objectivité.*

8. *Le dialogue avec autrui et le dialogue avec soi-même ont la même forme². Nous pouvons ainsi rectifier notre propre modèle du monde en simulant un dialogue avec autrui et selon des procédures analogues. C'est ainsi que nous parvenons dans une certaine mesure à échapper à l'emprise de l'idéologie ou de l'opinion. Les normes du dialogue visant à l'objectivité peuvent néanmoins varier en fonction des circonstances, cette variation étant une caractéristique essentielle de la culture à laquelle appartient le sujet.*

DES INSTITUTIONS

Lorsque les comportements déterminés par l'interaction spéculaire se combinent, ils donnent naissance à deux types de phénomènes. Les uns sont des formes sociales simples qui ne constituent généralement pas pour eux des objets pour les agents, mais sont par ailleurs accessibles à la science. Par exemple, un taux de natalité est une réalité sociale à laquelle les agents sociaux sont généralement indifférents : ce n'est certes pas en vue du taux de natalité que normalement les individus se reproduisent.

D'autres formes sociales, à l'inverse, ont pour caractéristique de s'inscrire en retour comme des objets dans les modèles du monde des agents qui les constituent. Ce sont les institutions. Elles forment des boucles cognitives, au sens où non seulement elles sont le produit

² *Le dialogue est bien entendu loin de constituer la seule modalité du rapport cognitif à soi.*

d'une interaction cognitive, comme tous les phénomènes sociaux, mais où elles deviennent à leur tour un élément de cette interaction. La famille, à la différence du taux de natalité, est une institution. Elle s'impose à ceux-là même qui la produisent comme une réalité à laquelle sont associées des normes de comportement.

Le grand paradoxe, et l'un des points aveugles de la philosophie politique traditionnelle, est que les institutions ne sont pas non plus le produit de la volonté. Elles émergent naturellement (en l'occurrence, spéculativement), et leur existence se constate. On peut, bien sûr, soutenir ou combattre chacune d'elle, en espérer l'avènement ou la disparition, voire tenter de la réformer en agissant sur elle, mais on ne peut la créer d'après un plan. Les architectes sociaux agissent, au mieux, comme des abeilles ; des abeilles à vrai dire bien extraordinaires, qui se coordonnent non par un instinct figé, mais par un jeu de représentations dynamiques.

DES LOIS

Hegel soutenait, avec un génie pénétrant, que jamais l'on avait fait une constitution (Hegel, 1817, §540 rem). Il n'ignorait certes pas l'existence des textes constitutionnels. Seulement, il savait aussi que la formule de loi n'est pas la loi, et que la loi constitutionnelle n'est pas la constitution.

Sans doute faut-il concéder qu'un texte de loi peut accéder lui-même (et accède d'ailleurs fréquemment) au statut d'institution ; mais il ne faut pas confondre l'institution du texte avec les institutions que le texte vise. Un texte institutionnel, en tant que tel digne de respect et assorti de puissance, peut fortement contribuer au droit, et indirectement aux autres institutions auxquelles il se réfère, mais il ne devient jamais le droit tout entier, et ne peut davantage façonner à lui seul les autres institutions.

Le texte de loi n'est qu'une composante du droit, cette institution d'arbitrage de certains rapports sociaux. Sa valeur dépend entièrement de l'importance qu'il revêt dans le processus d'arbitrage lui-même, la juridiction, et du statut de la juridiction dans les représentations sociales. Les agents se comportent, comme on l'a dit plus haut, d'après leur modèle de la société. Or, celui-ci inclut certaines attentes relatives aux conséquences sociales de leurs conduites, et notamment aux sanctions judiciaires susceptibles de les frapper. Ils anticipent le crédit que la juridiction accordera à telle ou telle loi. La juridiction à son tour tient compte des usages sociaux autant que des textes, et par voie de conséquence des anticipations

sociales de ses propres décisions. Le législateur n'échappe nullement à ce jeu de représentations croisées, et se détermine aussi en fonction de ses attentes relatives à la jurisprudence et son impact sur les mœurs. En telle sorte que l'on ne peut assigner au droit aucune origine locale. Il est un système qui se construit de manière acentrique, et dont le législateur n'est que l'un des éléments. Une fois de plus, nous voyons que le volonté (et quoi de plus volontaire en apparence qu'un texte de loi?) dérive d'une interaction cognitive.

DE LA SOUVERAINETE

De toutes les formes d'aveuglement à l'origine spéculaire du politique, la théorie de la souveraineté est une des plus remarquables. Elle part pourtant de l'observation apparemment simple que les groupes humains se trouvent géographiquement répartis en territoires séparés par des frontières. Chacun de ces groupes tend à préserver son autonomie à l'intérieur, c'est-à-dire à éviter l'immixtion d'un groupe étranger dans ses propres affaires. A ce titre, il se proclame souverain sur ledit territoire. De manière parallèle, à l'intérieur, il se divise aussitôt en groupes rivaux pour l'accaparement de la souveraineté; et la politique en vient à se définir comme l'exercice institutionnel de cette rivalité. La principale question devient, en effet, qui sera le souverain (un seul, un groupe particulier, le peuple dans son ensemble?) et qui seront ses magistrats et ses ministres, titres donnés aux exécutants de la volonté du souverain, dont l'importance relative se laisse assez bien mesurer par leurs capacités respectives à nommer aux emplois.

Or, il est digne d'être noté que le territoire, donné pour premier par la théorie dominante, est historiquement subalterne. Aucune "frontière naturelle" n'a longuement résisté, et rares sont les peuples dont les frontières n'ont pas varié dans des proportions tout à fait considérables. Pour s'en tenir à la France, on observera que son identité "souveraine" se maintient au cours des siècles, bien que, entre bien d'autres changements, la Bretagne, la Normandie et l'Aquitaine aient été longuement anglaises, La Bourgogne, puis l'Alsace et la Lorraine germaniques, et Nice et la Savoie rattachées à la France vingt ans après le Sénégal.

Si le territoire ne peut être tenu pour premier, tant il est labile, dira-t-on que la souveraineté sur le territoire dérive de la souveraineté sur la population qui l'occupe? Il faudrait pour cela qu'une corrélation étroite se maintienne entre les peuples et la

génétique. La France, pour s'en tenir encore à elle, où ne coule à peu près plus aucune goutte de sang celtique gaulois, qui est autant germanique que méditerranéenne, et dont l'histoire est scandée de flux migratoires, ne répond assurément pas à un tel critère.

Il ne reste, ultime recours, pour sauver la théorie de la souveraineté que la culture, mais une culture souffrant d'un manque certain de consistance lorsque, comme il arrive fréquemment, un même peuple est divisé en une pluralité de langues, de religions, et juxtapose des traditions distinctes.

En réalité, l'appartenance à un peuple est bien un produit "culturel", mais au seul sens où par culture il faut entendre un état donné de l'interaction spéculaire. Or, l'une des grandes caractéristiques de cette dernière est d'être commune à ceux-là même que, le cas échéant, elle divise : ce n'est pas la "culture française" qui à elle seule fait la France, mais une interaction avec des cultures étrangères aboutissant à la reconnaissance (d'ailleurs toujours évolutive) d'une identité. Il ne suffit pas de se vouloir français pour l'être, mais il ne suffit pas non plus d'être reconnu français par les français. Dans cette interaction, tous les peuples ont en quelque sorte leur mot à dire, car ce sont eux qui mutuellement se reconnaissent. Une telle reconnaissance n'est ni toujours, ni nécessairement juridique. Elle n'implique pas même un accord.

La guerre est une manifestation spectaculaire de ce phénomène. Non seulement elle contribue à conforter l'identité respective des peuples qu'elle oppose, mais elle les conduit en même temps à se ressembler avec une intensité parfois suffisante pour permettre leur unification une fois venue la paix. Les peuples en guerre sont, en effet, enclins plus que les autres, à imiter mutuellement leurs systèmes d'armes, et par voie de conséquence, leurs technologies, leurs organisations productives, leurs formes de commandement, et, plus généralement, à apprendre l'un de l'autre.

DE L'INSTITUTION DU POLITIQUE

La science politique traditionnelle, dont l'héritage théorique est largement une fusion de la philosophie politique contractualiste et du marxisme, tient la volonté et la force pour premières, à cette réserve près que la volonté ne parvient à contrôler la force qu'à travers le prisme déformant de l'idéologie. Cette position, remarquons-le, demeure fondamentalement inchangée lorsque l'on accorde à certains types d'idéologie des mérites particuliers, en

parlant, par exemple, de “légitimation rationnelle”, pour justifier une catégorie de régimes.

Le primat indûment accordé par la théorie à la force et à la volonté conduit à se méprendre lourdement sur le sens même du politique, en faisant de celui-ci une machine à forger les institutions. Ainsi, se trouvent confondus la politique et le politique. Or, le politique est un système global acentrique, émergeant de l'interaction spéculaire, tandis que la politique en est une composante locale, où se jouent les rivalités pour le contrôle de la force en vue de volontés déterminées.

En confondant la politique et le politique, la science politique conforte les agents sociaux dans l'illusion, qui ne s'impose que trop spontanément à eux, que l'ordre d'une société peut être soumis à une ingénierie, et que la question se ramène à celle de savoir qui dessinera le plan et qui le mettra en œuvre. Or, bien que la politique soit foncièrement impuissante à mettre la société en ordre d'après un plan, la surestimation de ses capacités entraîne une propension des agents à tenter de mobiliser la force pour imposer à la réalité sociale une forme qui aurait leur faveur.

Il ne s'agit nullement de dénier la possibilité d'établir une préférence rationnelle entre certaines formes d'organisation politique sur d'autres (encore qu'il convient d'être par ailleurs extrêmement prudent à l'égard de l'idée que certains régimes seraient universellement transposables). Il s'agit moins encore d'établir une équivalence entre les situations politiques, et s'interdire en conséquence de combattre les tyrannies ; mais tout au contraire de comprendre que la tyrannie peut être encore présente dans de nombreuses manières de la combattre.

La surestimation de la capacité de créer une constitution, des institutions, de régler les comportements sociaux d'après des textes, et, plus généralement de piloter la société d'après un plan, en produisant des conséquences maîtrisables, engendre souvent des effets pervers, c'est-à-dire contraires au but recherché. L'inflation législative réduit le respect des lois, en rendant leur connaissance impossible, leur exécution complexe et coûteuse, et leur sanction aléatoire. L'encombrement des juridictions réduit les contrôles judiciaires en faveur des pouvoirs simplement administratifs. Il arrive fréquemment que les conséquences soient encore davantage délétères quand la volonté de réforme anéantit une évolution, ou

quand une révolution impose la mise en place d'un régime exactement contraire à celui qui était espéré.

DU POLITIQUE EN DEÇA DE LA POLITIQUE

La surestimation obnubilante de la politique, la rivalité obsédante et parfois sanglante pour les places, ces lieux où le pouvoir méconnaît ses limites, conduit à abandonner la simple considération des dimensions plus essentielles du politique.

Ainsi, il est bien moins important de débattre du contenu des lois que de s'assurer que le droit existe, autrement dit que des arbitrages aient lieu où nul n'est à la fois juge et partie, et dont le but, selon le vieil adage, soit d'attribuer à chacun ce qui lui revient ; sans que jamais la justice se confonde avec la police.

La politique se présente avant tout comme le domaine de l'action. Mais autrement plus conséquente que l'agir, est la reconnaissance des limites sacrées auxquelles toute action est soumise. Au moment où l'humanité en vient à rétroagir sur sa propre constitution biologique, où elle peut confier à des machines une part de ses décisions, altérer par l'industrie son cadre de vie, se détruire au moyen de systèmes d'armes sans cesse plus puissants, modifier par le suffrage toutes les règles auxquelles elle obéit, elle devrait en premier lieu s'obliger à réfléchir sur ce qu'elle doit à elle-même s'interdire.

Or ce qui est en cause ici n'est pas l'action, mais les catégories mentales à l'intérieur desquelles l'action vient s'inscrire. L'action dérive toujours des catégories, puisqu'elle dépend des modèles du monde de ceux qui agissent. Si, par carence des catégories, l'agent croit par erreur pouvoir maîtriser toutes les conséquences de ses décisions, alors inévitablement des effets catastrophiques s'ensuivent.

Quand, au contraire, par apprentissage critique, apparaissent des catégories qui fixent à la politique ses limites et ses critères, alors le pouvoir local peut s'exercer avec moins de dommage sur la communauté autonome dont l'organisation constitue le politique tout entier.

Si un phénomène structurellement acentrique, comme l'organisation sociale, ne peut être contrôlé par ses propres éléments, ni en groupes ni individuellement, et si en conséquence la politique ne peut s'élever au statut de centre organisateur d'un système dont elle n'est elle-même qu'une partie, il ne s'ensuit pas

que les individus ou les groupes soient voués à être passivement soumis à une évolution qui nécessairement les dépasse. Tel est, en effet, le paradoxe de l'interaction spéculaire que nul ne peut en acquérir la maîtrise, mais que tous peuvent contribuer à en orienter l'évolution.

Nous avons indiqué plus haut (7 et 8èmes principes de l'interaction spéculaire), que la spécularité contient en elle-même les outils de sa propre régularisation. Elle peut, bien sûr donner lieu au règne de l'opinion, ou libérer, tel un tourbillon, une croyance fanatique. Mais elle peut également contribuer au débat critique et à la rectification des catégories.

Dans ce contexte, le rôle de la science politique ne devrait pas être de décrire méthodiquement, comme elle le fait, la réalité sociale dans les catégories mêmes de la politique, qui sont locales et centrées sur la question du pouvoir. Sa tâche serait plutôt de libérer les modèles du monde des agents des concepts restrictifs qui les contraignent. A cet égard, l'exploration des ressorts cognitifs du politique se présente comme un apprentissage éthique.

Bibliographie

- Hegel G.W.F. (1817) Précis de l'Encyclopédie des Sciences Philosophiques, Paris, Vrin, 1970 pour la traduction française*
- Hegel G.W.F. (1821) Principes de la Philosophie du Droit, Paris, Vrin, 1975 pour la traduction française*
- La Boétie Etienne (1574) Discours de la Servitude Volontaire, réédition, Paris, Payot, 1978*
- Vullierme Jean-Louis (1989) Le Concept de Système Politique, Paris, Presses Universitaires de France*
- Weber Max (1922) Economie et Société, Paris, Plon, 1971 pour la traduction française*